

Commission permanente : focus sur les principales aides votées en faveur du Gers

De nombreux projets gersois bénéficient du soutien de la Région



Commission permanente : focus sur les principales aides votées en faveur du Gers

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a réuni le 19 juillet dernier, à Montpellier, les élus de la commission permanente, afin de voter un ensemble d'aides pour les 13 départements du territoire.

Zoom sur les principaux projets (liste non exhaustive) bénéficiant du soutien de la Région dans le Gers.

Transition écologique

Avec l'objectif de devenir la **1ère Région à énergie positive d'Europe d'ici 2050**, la Région soutient les projets favorisant la production d'énergies renouvelables locales. Dans ce cadre, elle finance la réalisation d'une unité de méthanisation agricole à **Saint-Michel**, à hauteur de **465 000 €**.

Dans le but de favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable, la Région accompagne **l'Association Gascogne Nature Environnement - CPIE Pays Gersois** dans la création d'un Escape Game sur le changement climatique et l'habitat durable (plus de 19 000 €).

Éducation, apprentissage et jeunesse

Mobilisée pour offrir aux lycéens et apprentis des conditions d'études optimales, la Région Occitanie investit fortement dans ses lycées et soutient les CFA dans leurs projets de rénovation et/ou construction. Ainsi, elle attribue une subvention de plus de **650 000 €** au **CFA École des Métiers du Gers** pour la construction d'un bâtiment pour la filière maintenance des matériels.

Afin de favoriser le développement de la voie de l'apprentissage, la Région a attribué à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers une aide de plus de **61 000 €** au titre de l'aide régionale « **premiers équipements des apprentis** ».

2 lycées gersois ont été retenus pour intégrer le dispositif « **L'Occitanie dans mon assiette** ». Créée par la Région, cette opération vise à porter à 40 % la part de produits de proximité et de qualité, dont la moitié en bio, dans les repas servis aux lycéens. Le **lycée professionnel Clément-Ader**, à **Samatan** et le **lycée polyvalent D'Artagnan**, à **Nogaro** seront ainsi accompagnés par la Région pour atteindre cet objectif.

Agriculture

Premier secteur d'activité en région, l'agriculture et l'agro-alimentaire sont un des piliers de la dynamique économique régionale. Afin de soutenir le développement et la compétitivité du secteur, la Région a renforcé ses dispositifs d'aides aux entreprises agricoles touchées par les intempéries. Dans ce cadre, elle soutient à hauteur de **70 000 €** la SAS O.G.R à **Ordan-Larroque** et la société coopérative Val de Gascogne à **Saint-Christie**.

Dans le Gers, la Région accompagne également les plantations nouvelles de vignes par de nouveaux exploitants. Une enveloppe globale de plus de **133 000 €** a été attribuée à **huit exploitations** situées à Saint-Juery, Cassaigne, Viella, Lagarde, Ramouzens, Bassoues, Saint-Mont et Castelnau-d'Auzan Labarrère.

De plus, la Région soutient à hauteur de **25 000 €** les actions d'accompagnement à l'installation de **l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**.

Actions en faveur de l'économie et de l'emploi

Chef de file en matière de développement économique, la Région a déployé un nouveau panel d'interventions adaptées aux différentes étapes de développement des entreprises. Dans le cadre de son « **Contrat Export** », qui accompagne sur 24 mois un programme de développement export mis en œuvre par les TPE/PME du territoire, la Région mobilise plus de **83 000 €** pour soutenir le **laboratoire Altho** situé à **Montfort**.

Vitalité et attractivité du territoire

Par ailleurs, pour **renforcer la vitalité des territoires**, la Région soutient par ailleurs plusieurs projets d'aménagement, dont : <https://www.lejournaldugers.fr/article/36799-commission-permanente-focus-sur-les-principales-aides-votees-en-faveur-du-gers>

- la mise en accessibilité et la rénovation énergétique de l'école de **Demu**, au titre du Contrat Territorial du PETR Pays d'Armagnac à hauteur de **69 000 €** ;
- la mise en accessibilité du bâtiment d'accueil touristique de **Héréchou** (Faget-Abbatial), au titre du Contrat Territorial d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et PETR du Pays d'Auch, à hauteur de **27 000 €** ;
- la rénovation énergétique de la halle communale de **Saint-Léonard**, au titre du Contrat Territorial du PETR Pays Portes de Gascogne, à hauteur de **30 000 €**.
- la mise en accessibilité et la rénovation énergétique de la mairie de **Pauilhac**, au titre du Contrat Territorial du PETR Pays Portes de Gascogne, à hauteur de **68 000 €**.

En faveur de **l'aménagement et la requalification des espaces publics**, la Région attribue par exemple :

- **100 000 €** pour l'aménagement du cœur de village de **Barran** ;
- **27 000 €** pour l'aménagement du bas de village de **Castelnaud-Barbarens** ;
- **17 000 €** pour l'aménagement de la rue Daudirac, sur la commune de **Riscle**.

Par ailleurs, la Région, attribue une enveloppe globale de près de **70 000 €** pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de 11 logements communaux sur les communes de **Montamat, Sabaillan, Saint-Caprais, Tournecoupe, Esclassan-Labastide, Aux-Aussat**.

Afin de **favoriser le développement du lien social dans les territoires**, la Région mobilise **78 000 €** pour la création **d'un espace associatif** sur la commune du **Houga**.

Le + : la Région approuve 5 nouveaux contrats bourgs-centres dans le Gers

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale, **la Région se mobilise en faveur du développement et de l'attractivité des bourgs centres**. Sont notamment concernées les communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, les communes de plus de 1 500 habitants qui remplissent une fonction de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie, ainsi que les communes de moins de 1 500 habitants qui jouent un rôle « pivot » en termes de services dans les territoires de faible densité démographique.

Lors de la dernière commission permanente, les élus régionaux ont **approuvé les contrats « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » d'Aignan, Riscle, Condom, Valence-sur-Baïse et Lombez**. Fruits de diagnostics partagés, ils fixent les grands projets de développement pour ces territoires à l'horizon 2021. Dans ce cadre, la Région pourra mobiliser ses dispositifs d'intervention afin d'accompagner des projets portant notamment sur le cadre de vie, l'habitat, l'offre de services à la population dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie et du commerce, des sports, de la mobilité, de la culture, de l'environnement, ou encore des loisirs.

Tourisme

Dans le cadre de sa démarche « Grands sites Occitanie / Sud de France », la Région accompagne la rénovation du parcours de visite du **Musée des Jacobins à Auch** à hauteur de **57 500 €**.

Par ailleurs, au titre de son **contrat de développement et d'innovation touristiques**, la Région accompagne l'aménagement d'une salle pour un projet œno-touristique à **Saint-Mont**, à hauteur de **42 000 €**.

Culture et sport

Afin de développer la pratique sportive accessible à tous, la Région soutient plusieurs projets structurants dans le département. Elle attribue notamment :

- Plus de **108 000 €** pour la couverture des courts de tennis sur le site Lescat, à **Auch** ;

La Région Occitanie considère le patrimoine comme un élément essentiel de l'attractivité de son territoire. Dans ce cadre, la Région apporte une aide de **22 000 €** pour la restauration **de l'église Saint-Saturnin et du château de Flamarens**. De plus, la Région mobilise une enveloppe globale de près de **32 000 €** pour plusieurs opérations de restauration et d'entretien du patrimoine sur les communes de **Lombez, Marciac, Miramont-Latour et Sarrant**.

Photo de une : Carole Delga lors de son déplacement à Marciac - Photo Jean Péfau